

Au 31 octobre 2024

# FNB Fidelity Advantage Bitcoin<sup>MD</sup>

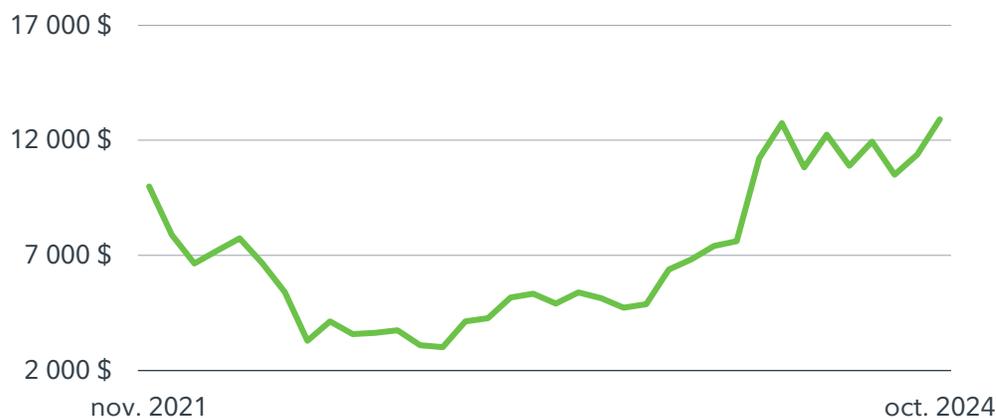
## Pourquoi investir dans ce FNB?

- Investit directement dans le bitcoin au moyen des services internes de stockage sécurisé de Fidelity.
- Offre une exposition à l'une des monnaies virtuelles les plus précieuses au monde.
- Historiquement, les cryptomonnaies ont fait preuve d'une grande volatilité.

**Frais réduits à compter du 12 janvier 2024.**

## Rendement

### Croissance d'un placement de 10 000 \$ Du 02 décembre 2021 au 31 octobre 2024



## Rendement par période standard (%)

31 octobre 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création
FNB (VL)	13,42	8,11	19,24	102,06	85,71	-	-	9,14
FNB (cours du marché)	13,43	7,93	19,35	100,75	85,35	-	-	9,38

## Rendement par année civile (%)

31 octobre 2024

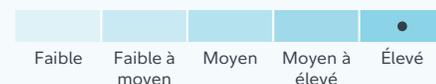
	CA 2024	2023	2022	2021	2020	2019
FNB (VL)	74,18	145,53	-61,77	-	-	-
FNB (cours du marché)	72,24	145,80	-61,29	-	-	-

Les rendements sont exprimés en dollars canadiens.  
 Le rendement antérieur n'est pas une indication fiable des résultats futurs.

## Faits saillants

Date de création	30 novembre 2021
Actif net	609,9 M\$
Nombre de jetons dans le Fonds	6 243,0628
Nombre de parts par jeton	3 039,3735
Nombre de jetons par part	0,00032902
Indice de référence	Aucun
Bourse	Bourse de Toronto
Devise	CAD
CUSIP	31580V104
Stockage (Portefeuille hors ligne)	≥ 98 %
Également offert	FCP \$ CA FCP \$ US FNB \$ US
Gestionnaires de portefeuille	Reetu Kumra Edward Lui

## Risque



# FNB Fidelity Advantage Bitcoin<sup>MD</sup>

## Notes et divulgations

Le 12 janvier 2024, les frais de gestion du FNB sont passés de 0,40 % à 0,39 %, et certaines charges qui lui sont imputées ont également été réduites. Par conséquent, le ratio des frais de gestion (RFG) du FNB sera moins élevé à l'avenir et il est estimé à 0,44 % (incluant la TVH), sur une base annualisée. Le total des frais du FNB, y compris les frais de gestion, la TVH, les coûts d'opérations de portefeuille et les charges, sera indiqué dans son rapport de la direction sur le rendement du fonds, qui est publié sur une base semestrielle.

Le FNB Fidelity Advantage Bitcoin vise à investir dans le bitcoin. Le Fonds Fidelity FNB Advantage Bitcoin investit dans le FNB Fidelity Advantage Bitcoin. Ces fonds ne spéculent pas sur les fluctuations à court terme du cours du bitcoin. Compte tenu de la nature spéculative du bitcoin et de la volatilité du marché du bitcoin, le risque que ces fonds ne soient pas en mesure d'atteindre leur objectif de placement est considérable. Un placement dans ces fonds n'est pas censé constituer un programme d'investissement complet et ne convient qu'aux investisseurs qui sont en mesure d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement. Un placement dans ces fonds est considéré comme un placement à risque élevé.

Indice Fidelity Bitcoin : Fidelity Product Services LLC (FPS). Ni FPS ni aucune autre partie ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création des données sur l'indice n'offrent de garanties ou de représentations explicites ou implicites concernant ces données (ou les résultats obtenus par suite de l'utilisation de celles-ci), et toutes ces parties refusent expressément de garantir l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité marchande et la pertinence pour un usage particulier de ces données. FPS et toute autre partie ayant participé ou étant liées à la compilation, au calcul ou à la création des données sur l'indice n'assument aucune responsabilité et déclinent toute obligation à l'égard du FNB Fidelity Advantage Bitcoin et son fonds commun de placement. Les données sur l'indice ne peuvent être distribuées ou diffusées autrement qu'avec le consentement écrit exprès de FPS.

FNB Fidelity Advantage Bitcoin et Fonds Fidelity FNB Advantage Bitcoin sont des marques de commerce de Fidelity Investments Canada s.r.l.

Indice conçu pour refléter le rendement du bitcoin en dollars américains. Il utilise les données sur le cours du bitcoin provenant des plateformes de négociation admissibles et une méthode du prix médian pondéré en fonction du volume, basée sur l'intervalle de 5 minutes précédant immédiatement la fermeture des marchés à 16 h (HE). Le cours de l'indice est calculé en ordonnant toutes les transactions individuelles survenues dans cet intervalle de 5 minutes sur les plateformes de négociation admissibles et en sélectionnant le cours associé au 50e centile du volume total. Le Comité d'indices de Fidelity analyse l'indice Fidelity Bitcoin deux fois par an pour d'éventuelles mises à jour résultant de la maturation du sous-secteur des actifs numériques. En outre, le Comité d'indices de Fidelity et le Fidelity Digital Asset Services Advisory Committee évaluent sur une base semestrielle toutes les plateformes américaines de négociation d'actifs numériques ou les plateformes de négociation d'actifs numériques réglementées et peuvent modifier les plateformes de négociation admissibles à ce moment ou pendant les perturbations du marché lorsqu'un examen de la plateforme de négociation s'impose. Chacune des plateformes de négociation admissibles servant aux calculs de l'indice Fidelity Bitcoin détiennent et maintiennent des politiques appropriées relativement à la connaissance du client et aux procédures et se conforment à la législation contre le blanchiment d'argent.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les taux de rendement indiqués excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le graphique montrant la croissance d'un placement de 10 000 \$ sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures du fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou de l'indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

La date de création pour le champ FNB (VL) est le 30 nov. 2021 et celle pour le champ FNB (cours du marché) est le 02 déc. 2021.

Le ratio des frais de gestion correspond au ratio, exprimé en pourcentage, des frais d'un fonds d'investissement par rapport à sa valeur liquidative moyenne, calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106. Conformément à la partie 15, un fonds d'investissement ne présente son ratio des frais de gestion que si celui-ci est calculé pour l'exercice ou la période intermédiaire du fonds d'investissement en divisant (i) la somme des A) charges totales du fonds d'investissement, à l'exclusion des distributions comptabilisées en charges, le cas échéant, des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, avant impôts sur le résultat, inscrites à l'état du résultat global de l'exercice ou de la période intermédiaire, et B) les autres frais et charges du fonds d'investissement qui ont pour effet de diminuer sa valeur liquidative, ii) par la valeur liquidative moyenne du fonds d'investissement pour l'exercice ou la période intermédiaire.

Nombre de jetons dans le Fonds : Nombre total de jetons détenus par le Fonds.

Nombre de parts par jeton : Nombre de parts du Fonds équivalent à la valeur d'un jeton. Se calcule en divisant le nombre total de parts en circulation du Fonds par le nombre total de jetons détenus dans le Fonds.

Nombre de jetons par part : Nombre de jetons équivalent à la valeur d'une part du Fonds. Se calcule en divisant le nombre total de jetons détenus dans le Fonds par le nombre total de parts en circulation du Fonds.

Stockage (Portefeuille hors ligne) : Les clés privées sont stockées sous deux formes : le « stockage à chaud », dans lequel les clés privées sont branchées à Internet, et le « stockage à froid », dans lequel les clés privées monétaires numériques sont entièrement stockées hors ligne. Le jeton que détient le sous-dépositaire de jeton pour le FNB Fidelity est stocké hors ligne en stockage à froid. Le jeton n'est stocké « à chaud » que temporairement pour faciliter les dépôts et les rachats.